



no de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **vendredi 20 mai 2022 à 11 h**, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête (absence motivée) Anik Bois Manon Bastien Couturier
Gilles Ladouceur Don Saliba Jocelyn Martel

La directrice générale, Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Autorisation - Demande de consentement municipal.
3. Autorisation - Paiement de la facture de Clôture Angers.
4. Adjudication - Contrat d'achat d'une excavatrice sur roues 190GW avec grapin modèle MY60.
5. Autorisation - Remplacement équipement Wifi.
6. Autorisation - Contrat pour un site Web - La Traversée du lac Simon 2022.
7. Autorisation - Formation Sauvetage nautique - La Traversée du lac Simon 2022.
8. Autorisation. Ouverture d'un compte bancaire - La Traversée du lac Simon 2022.
9. Période de questions.
10. Levée de la séance.

La directrice générale atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

La séance extraordinaire ouvre à 11 h 24.

1.

185-05-2022
Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QU'il y a quorum et que le conseiller Monsieur Gilles Ladouceur demande de retirer le point 4. « Adjudication- Contrat d'achat d'une excavatrice sur roues 190GW avec grapin modèle MY60 »de l'ordre du jour;

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le point 4 soit retiré et que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

2.

186-05-2022

Autorisation – Demande de consentement municipal

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de consentement municipal, datée du 5 mai 2022, du représentant YRH, sous-traitant pour Xplornet concernant l'installation de cabinets FDH pour le raccordement des nouvelles fibres optiques qui s'applique aux plans P2116, P2117 et P2210 joints à l'annexe A pour les détails d'installation;

CONSIDÉRANT QUE les travaux auront lieu dans les limites de la municipalité de Lac-Simon, le long des routes situées à l'est de la rivière de la Petite Nation jusqu'aux limites municipales de Duhamel au nord, de Chénéville à l'est, de Ripon au sud;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le représentant YRH, sous-traitant pour Xplornet à effectuer les travaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Simon et autorise Mme Louise Sisle, directrice générale ou le maire M. Jean-Paul Descoeurs à signer tous les documents se rapportant à la demande de consentement, datée du 5 mai 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

187-05-2022

Autorisation - Paiement de la facture Clôture Angers

CONSIDÉRANT la résolution numéro 83-03-2022 octroyant un contrat pour l'achat d'une clôture à la compagnie « Clôture Angers » lors de la séance ordinaire du 4 mars 2022;

CONDIRANT la réception de la facture numéro 1512, de la firme Clôture Angers;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Manon Bastien-Couturier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le paiement de la somme de 9 750 \$ (toutes taxes en sus) à la compagnie « Clôture Angers »;

ET QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-70150-522.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.

Adjudication – Contrat d'achat d'une excavatrice sur roues 190 GW avec grapin modèle MY60

Ce point est retiré à l'ordre du jour.

5.

188-05-2022

Autorisation – Remplacement équipement Wifi

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Alain Lafontaine, responsable de l'offre corporative de Papineau en regard du remplacement de deux points d'accès Wifi qui ne sont plus supportés par des modèles plus récents;

CONSIDÉRANT l'augmentation du nombre d'employés durant la saison estivale et par conséquent la hausse d'achalandage du système informatique;

CONSIDÉRANT la réception de la soumission numéro S2017 en date du 11 janvier 2022;



de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le remplacement de deux points d'Accès Wifi par la firme Internet Papineau au coût de 512,87 \$ (toutes taxes en sus);

ET QUE la dépense nette soit imputée au poste budgétaire 02-13000-529.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.

189-05-2022

Autorisation – Contrat pour un site Web – La Traversée du lac Simon 2022

CONSIDÉRANT qu'il y aura lieu d'obtenir des services professionnels de design graphique pour la création de l'identité visuelle de l'événement incluant des affiches promotionnelles, le formatage d'affiches pour la publication dans les journaux et autres pour les préparatifs de l'événement de « La Traversée du lac Simon »;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Madame Christine Martelle, design graphique datée du 23 mars 2022 et portant le numéro 22003 concernant des services professionnels visuel et montage d'un site Web sur une plateforme WIX;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil entérine la soumission numéro 22003 et autorise la directrice générale, Madame Louise Sista, à libeller un chèque à la firme « Christine Martel, design graphique » au montant de 1 950 \$ (toutes taxes en sus);

QUE la dépense nette soit imputée au poste d'investissement 02-70170-419.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.

190-05-2022

Autorisation – Formation Sauvetage nautique – La Traversée du lac Simon 2022

CONSIDÉRANT qu'il y aura lieu d'obtenir des services professionnels pour une formation en sauvetage nautique pour 4 pompiers du Service incendie du Lac-Simon afin d'assurer la sécurité nautique lors de l'événement de « La Traversée du lac Simon »;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Monsieur Sylvain Gariépy, expert-conseil formation chez Sauvetage nautique inc., datée du 23 mars 2022 et portant le numéro 1461 concernant une formation de 3 jours (15-16-17 juillet 2022) pour un total de 18 heures;

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil entérine la soumission numéro 1461 et autorise la directrice générale, Madame Louise Sista, à libeller un chèque à la firme « Sauvetage nautique inc. » au montant de 3 900 \$ (toutes taxes en sus);

QUE la dépense nette soit imputée au poste d'investissement 02-22000-454.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

8.

191-05-2022

Autorisation – Ouverture d’un compte bancaire – La Traversée du lac Simon 2022

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon désire relancer l’événement « *La Traversée du lac Simon* »;

CONSIDÉRANT QU’il y aura lieu d’effectuer des opérations bancaires auprès de la Caisse populaire Desjardins lors de la campagne de commandites à venir;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Manon Bastien-Couturier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Madame Louise Sisle et Monsieur Jean-Paul Descoeurs, maire, à procéder à l’ouverture d’un compte bancaire pour la gestion des opérations concernant l’événement de La Traversée du lac Simon auprès de l’institution bancaire et soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs dans l’intérêt de la Municipalité;

QUE le Conseil autorise l’employée, Madame Lucie Groleau, a effectué des dépôts pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon dans le cadre de l’événement de « La Traversée du lac Simon ».

ADOPTÉE à l’unanimité

9.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

10.

192-05-2022

Levée de la séance

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 11 h 31.

ADOPTÉE à l’unanimité



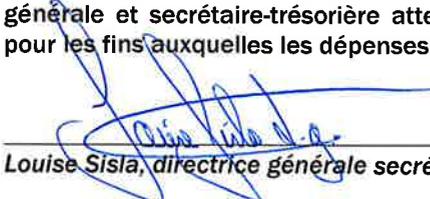
Jean-Paul Descoeurs
Maire



Louise Sisle
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Louise Sisle, directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.



Louise Sisle, directrice générale secrétaire-trésorière